

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 7 mai 2026 à 20H30

Le 7 mai 2026, les membres du conseil municipal, convoqués le 27 avril 2026, se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de Monsieur DOLÉ, Maire.

Présents : Mmes Adeline HÉNIN, Blandine AUBRY, Pétula BERGAMELLI, Sabrina RENY, MM. Bruno ALVÈS, Jean-Paul GILLERY, Mickaël MIMIN, Stéphane GUILLAUME et Sébastien DOLÉ

Absents excusés : Mme Peggy LECLERE (pouvoir donné à Mme BERGAMELLI), M. Benjamin WATIER (pouvoir à M. DOLÉ)

Absent : - Quorum = 6 : atteint Secrétaire de séance : Mme Adeline HÉNIN

Ordre du Jour :

- Approbation du procès-verbal de la séance précédente
- Sécurité routière : stationnement et marquage, aménagement de l'entrée du village par la Neuville-Aux-Larris
- Bâtiment de l'ancienne maternelle : définition du projet
- Commission Communale des Impôts Directs
- Délégués CNAS
- Délégués SIS de Dormans
- Commission Bois
- Délégués Communes Forestières
- Questions diverses

Information au Conseil

- réunion cadre de vie et embellissement du 16/04/2026, propositions au Conseil :
 - o entretien des parterres de fleurs (écorces et plantations)
 - o reprises des inscriptions au monument aux morts et réfection des chaines en thermolaqué
 - o changement des poteaux face au monument pour des amovibles
 - o pose de panonceaux « avancez jusqu'au feu » pour que les voitures soient détectées
 - o aménagement foyer rural : éclairage portique, changement cendrier, remplacement panneaux, reprise du marquage au sol
 - o terrain de pétanque : réparation du bois et mise en place d'un nouveau banc
 - o place Saint Remi : taille thuyas, présentoir pour la fontaine
 - o rue Saint Remi : mise en valeur de la petite fontaine
 - o rue Jean Benoit : marquage bandes jaunes dans les virages
 - o rue Maurice Faroux : contacter les riverains pour les problèmes d'égavage
 - o église : éclairage à envisager
 - o Cabinet médical : tonte, pose d'une clôture
- Passage de Néotec pour nettoyage du village
- Réunion avec l'ONF :
 - o Point sur la parcelle 13
 - o Parcelle 8 : les frênes sont mourants. Il y a environ 200m³ de bois à couper
 - o L'ONF prévoyait un marquage des parcelles 3.4.6.7 mais la commission juge que l'urgence est plutôt dans la parcelle 8, opération reculée d'un an pour éclaircir
 - o Parcelles 32.33 : martelage prévu pour une vente à l'automne
 - o Parcelle 16 : il est possible de planter des peupliers. La commission est en désaccord avec l'ONF qui est sceptique sur la reprise des peupliers.
 - o Une nouvelle commission se réunira avant de proposer des actions au Conseil
- Réunion Défense Contre l'Incendie (DECI): tout est conforme, le village est couvert. La mairie fera les démarches pour qu'une réserve non répertoriée au SDIS soit ajoutée.
- Réunion de bornage rue Henri Landragin : une erreur du géomètre est à l'origine du litige. La proposition du Grand Reims pour le rachat des m² récupérés à tort a été refusée par une partie des propriétaires. La Caisse des domaines a été saisie pour trouver une solution équitable pour toutes les parties.

Approbation du procès-verbal de la séance du 2/04/2026 à l'unanimité.

Sécurité routière

Les commissions Cadre de Vie et Voirie prévoient une réunion en commun pour définir des solutions d'aménagement de l'entrée du village par La Neuville-Aux-Larris. Le Département sera contacté ainsi que la Sécurité routière.

Commission Communale de Impôts Directs (CCID)

Les services des impôts demandent que la commission soit renouvelée à chaque élection municipale. Le Conseil doit proposer 24 noms. 12 seront définitivement retenus par la DGFIP. La Mairie a recherché des volontaires parmi la population. Il n'y a que 8 personnes volontaires : MM. CUVILLIER Jean-Pierre, CHAUVET Jacky, BERTRAND Thierry, WATIER Lucien, MIMIN Mickaël, BOUTILLAT Serge, GOZÉ Daniel et Mme RENY Sabrina.

Délibération 20260501 approuvée à l'unanimité

Délégués Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Les délégués du CNAS doivent être nommés : Mme AUBRY (délégué élu), Mme FISSEUX (délégué agent).

Délibération 20260502 approuvée à l'unanimité

Délégués Syndicat Intercommunal Scolaire de Dormans (SIS)

Sont élus délégués : Mme Blandine AUBRY (titulaire) et M. Stéphane GUILLAUME (suppléant).

Délibération 20260503 approuvée à l'unanimité

Commission Bois et Chemins

Un membre supplémentaire rejoint la commission : M. Stéphane GUILLAUME.

Délibération 20260504 approuvée à l'unanimité.

La procédure de remboursement du Fonds Forestier National (FFN) est en cours.

Délégués aux Communes Forestières

Les délégués aux Communes Forestières seront M. Jean-Paul GILLERY (titulaire) et M. Mickaël MIMIN (suppléant).

Délibération 20260505 adoptée à l'unanimité.

Destination du bâtiment de l'ancienne école maternelle

M. le Maire informe le conseil municipal que la reconversion de l'ancienne école maternelle constituera le projet phare du mandat 2026-2032.

Il précise que l'objectif de cette opération est de renforcer l'attractivité de la commune tout en développant de nouveaux services à destination des administrés.

Dans le cadre de la réflexion engagée sur le devenir de ce bâtiment, une consultation des habitants a été réalisée par la municipalité. Les résultats de ce sondage font apparaître un intérêt marqué pour la création d'un pôle de santé.

Au regard de ces éléments M. le Maire propose de lancer officiellement le projet de création d'un pôle de santé sur le site de l'ancienne maternelle.

Dans un premier temps, une étude de faisabilité technique et financière sera engagée

Délibération 20260506 adoptée à l'unanimité.

Une analyse des comptes a été faite par la DGFIP. Mme RENY va étudier les résultats. Plusieurs aides sont probablement envisageables (Fonds Vert, DETR, ARS). La Mairie doit se renseigner sur l'aide à l'AMO (Assistant Maitrise d'Ouvrage).

Deux axes prioritaires sont retenus : étude financière et amorce des études.

Questions diverses :

- La réception des coupons d'affouage aura lieu le samedi 9 mai à 9h.
- La date butoir de création du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – programme local Habitat (PLUiH) a été avancée à février 2027. Ce plan engage la commune sur plusieurs années. 2 réunions seront organisées par le Grand Reims (entre avril et juin) pour informer les nouveaux maires puis en septembre avec chaque commune.
- Une nouvelle version du « P'tit Chaumuzien » est à l'étude par Mme Aubry pour une parution 2 fois par an.
- La cérémonie du 8 mai aura lieu comme chaque année : rassemblement à 10h45 à la mairie, dépôt de la gerbe à 11h au monument et vin d'honneur au foyer rural.
- Prochain don du sang le 26/05
- Formation défibrillateur le 2/06 à 18h. Il y a peu d'inscrit pour le moment.
- Fête patronale du 6 au 8 juin.
- Prochain conseil le 4 juin



Plus de question, la séance est levée à 23h45

Horaires d'ouverture au public : mardi de 11h à 13h et de 16h30 à 19h
Permanence du Maire le samedi de 9h à 12h